

Habituellement, je ne m'oppose pas beaucoup aux débats qui se prolongent. J'aimerais que l'on réduise le temps de parole pour tous les débats, sauf dans des cas vraiment exceptionnels. J'aimerais que le temps de parole soit ramené à 20 minutes, sauf lorsqu'il s'agit de déclarations ministérielles. Alors, je serai heureux de respecter le Règlement. En fait, je m'entraîne déjà pour le jour, proche je l'espère, où les discours seront plus brefs.

Des voix: Bravo!

M. Brewin: Je suis en effet intervenu au sujet de ce bill au stade de la deuxième lecture, mais je n'ai parlé que 15 minutes. En comptant mes deux discours, je respecte la règle que je propose. Normalement, je ne parlerais pas une deuxième fois, mais ce bill n'est pas un bill ordinaire et je ne pense pas qu'il s'agisse ici de circonstances ordinaires non plus. Les membres de mon parti s'inquiètent vivement de ce qu'ils estiment être dans le bill une grave violation de principe. Ainsi nous avons recours au Règlement de la Chambre, tel qu'il existe actuellement, pour que la population canadienne connaisse exactement la portée de la présente mesure. Elle touche bien des Canadiens partout au pays; elle les touche aujourd'hui et les touchera à l'avenir.

● (1530)

Pour moi et les députés de mon parti, ce projet de loi annonce l'abandon d'un rêve dont le Parlement et le peuple ont raison d'être fiers: le droit inaliénable de tous les Canadiens à des services de santé suffisants. Pour faire de ce rêve une réalité, le Parlement fédéral a dû assumer une part considérable et stable du coût du programme d'assurance-maladie surtout pour permettre aux provinces à revenu moindre de s'y associer en connaissance de cause. Nous nous opposons au bill parce qu'il rend la contribution fédérale peu sûre. Il est vrai qu'il ne prévoit pas de réduction globale pour l'instant, mais il prévoit une réduction progressive du taux de contribution.

Si l'inflation continue de gonfler les frais médicaux comme tout autre domaine, ce qui semble une supposition raisonnable, nous constatons de plus en plus que le gouvernement fédéral contribue de moins en moins à l'assurance-maladie. On craint également que des services similaires, comme les services hospitaliers et diagnostiques ne subissent le même sort. Je sais que le secrétaire parlementaire a expliqué plus tôt au cours du débat que le bill à l'étude ne s'applique pas expressément aux services hospitaliers et diagnostiques mais qu'il s'inscrit dans une tendance qui s'est manifestée lorsque l'ex-ministre des Finances a annoncé l'expiration de l'entente prévoyant le partage des frais moitié-moitié. Les provinces ont donc une charge à porter et cela fait réellement partie du même domaine, même si ces services relèvent de lois différentes, celui d'assurer des services médicaux à la population.

Nous croyons que ce programme devrait être élargi au lieu d'être comprimé et nous regrettons que le gouvernement n'ait pas réussi à pousser les discussions avec les provinces à propos des services d'une valeur de 2 milliards que les provinces ont fournis au titre de l'assurance-médicaments, des soins à domicile, etc. Les provinces paient la totalité de ces services supplémentaires et recherchent l'aide du gouvernement fédéral. Mais, à ma connaissance, les discussions sont arrêtées. C'est vraiment une fausse économie.

On me demande parfois: «Si vous trouvez que c'est une fausse économie, où voulez-vous faire des coupures?» Je n'ai pas l'intention de discuter de cet aspect en détail, mais

je prétends que, en dehors des services médicaux, il y a des domaines que nous ferions bien d'examiner si nous voulons faire des économies. Prenons le cas de la Défense. Nous nous proposons de dépenser un milliard de dollars pour acheter des avions de patrouille Lockheed. On m'a dit que ces appareils étaient d'une technique beaucoup trop recherchée pour leur rôle de patrouilleurs. Il se peut que je me trompe, mais quand il s'agit d'un milliard de dollars et d'une compagnie qui a assez d'argent pour le jeter par les fenêtres sous forme de pots de vin...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'Ordre. Je rappelle au député qu'il est question du bill C-68 qui concerne la loi sur les soins médicaux et je lui demande de s'y tenir.

M. Brewin: Peut-être n'avez-vous pas saisi le but de mes remarques, madame l'Orateur. Ce bill vise à réduire les dépenses médicales et on a fréquemment indiqué au cours du débat que, si nous ne réduisons pas les dépenses dans ce secteur, il faudra les réduire ailleurs. Je propose au gouvernement de songer à les réduire dans d'autres domaines afin qu'il ne soit pas nécessaire de réaliser les économies proposées dans le bill à l'étude.

J'ai toujours été étonné par l'interprétation de la notion de «pertinence» dans les débats de la Chambre. J'avoue, en toute franchise, avoir entendu à la Chambre, bien des choses dont, malgré de nombreux efforts d'imagination je ne pouvais saisir le lien avec le sujet à l'étude. Dans ce cas particulier, je crois que mes remarques ont un lien avec le débat parce que le bill à l'étude vise à réduire les services médicaux afin d'économiser. Il convient certainement de signaler—et je n'entrerai pas dans les détails—qu'il est possible de réaliser des économies dans d'autres domaines. Il y a encore, et c'est un autre exemple dans le domaine de la défense, un projet fort coûteux pour l'achat d'une flotte d'intercepteurs bien trop importante pour les besoins de notre défense, à mon avis du moins. Voilà où il faut faire les coupures.

Le deuxième point que je veux souligner a déjà été abordé, mais je veux insister parce qu'il est important. Le bill dont nous sommes saisis est préjudiciable à l'unité canadienne. L'unité canadienne, ce n'est pas seulement un ensemble de symboles d'unité, bien que je ne doute pas de l'importance des symboles. Il est important d'avoir un drapeau, un hymne national et d'autres symboles d'unité. Mais travailler tous ensemble à mettre en œuvre un programme comme le programme de soins médicaux afin d'assurer les mêmes services à tous les citoyens du Canada, sans égard pour la province qu'ils habitent, est plus qu'un symbole d'unité, c'est travailler à établir l'unité nationale même. Je trouve que lorsqu'il s'agit de faire des coupures, des économies, ce n'est pas au superflu qu'on s'attaque mais aux choses les plus nécessaires aux simples citoyens. Je ne vois rien de plus essentiel à l'existence normale de nos concitoyens que des services d'hygiène adéquats.

Je répète que je ne suis pas en faveur de débats interminables, mais que je tiens à ce que la Chambre sache jusqu'à quel point cette mesure nous tient à cœur. Je n'aime pas rappeler aux jeunes qui m'entourent que je suis membre actif du NPD, auparavant du CCF, depuis plus de 40 ans, et que pendant toutes ces années, nous n'avons cessé de réclamer comme l'un de nos grands objectifs, des services de santé adéquats pour tous les Canadiens. Nous ne voulons pas abandonner ces services s'il est possible de les conserver. C'est pour cela que nous avons lutté, lutté avec succès.